Virgo-Maria.org

CAPI TAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?
Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?
Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?
Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?
Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?
A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?
Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?
Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)

dimanche 10 janvier 2010

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site http://www.virgo-maria.org/.

L'ignorance disqualifiante de Mgr Fellay en théologie et en histoire

À l'image des faux prêtres en soutane de la Fraternité Saint-Pierre, Mgr Fellay sera-t-il conduit à se mettre à genou devant l'apostat Benoît XVI, son ignorance faisant de lui un cible manipulable par les franc-maçons ecclésiastiques du Vatican moderniste ?

Au Gabon, le 18 avril 2009, dans un sermon public, Mgr Fellay étale sa profonde ignorance théologique et historique, au sujet du Pape Libère, du Pape Honorius et de l'ecclésiologie catholique. Pendant six mois, l'évêque inculte est repris par courrier par un fidèle compétent, Mgr Fellay est acculé et, au lieu de reconnaître ses erreurs et de s'amender, il fait répondre son secrétaire en espérant ainsi étouffer l'affaire.
Face à un évêque aussi ignorant à la tête de la FSSPX, le très rusé et très érudit Ratzinger-Benoît XVI ne va faire qu'une bouchée de la FSSPX, dans les « pourparlers ». C'est clairement le bavarois, ennemi de Mgr Lefebvre, qui guide le jeu, et fait appliquer à sa guise, le « processus de réconciliation », Mgr Fellay ne fait pas le poids. Nous l'avons déjà vu applaudir des deux mains le *Motu Proprio* qui affirme que le nouveau et l'ancien rite de la Messe ne sont que les deux formes d'un même rite.

Le blog *Catholicapedia*[1] s'est fait l'écho, sous le titre « *Mgr Fellay est un âne !* » de l'incroyable sermon du Gabon et de la non moins ahurissante correspondance qui a suivi entre l'évêque ignorant et le fidèle cultivé qui lui signalait ses erreurs et lui en demandait une rétractation.

Nous savions déjà que Mgr Fellay consacrait l'essentiel de son temps libre, non pas à l'approfondissement des questions théologiques comme Mgr Tissier de Mallerais qui étudie la *Summa teologiae* de Saint Thomas d'Aquin chaque matin, mais à son perfectionnement des langues vivantes (anglais, allemand et espagnol). Nous avions déjà pu constater ses défaillances théologiques dirimantes sur la question du Sacerdoce, et en théologie sacramentelle, lorsqu'il inventa le « Sacerdoce probable » de l'église Conciliaire le 25 mars 2007. Il se fit vertement rappeler à l'ordre par l'abbé Scott à l'automne 2007, quand ce dernier réaffirma le tutiorisme et la théologie catholique sur le sujet des sacrements douteux et invalides.

Nous découvrons maintenant que, sur le dossier du Pape Libère, Mgr Fellay répand la fausse propagande de Voltaire et ignore totalement que le Pape Honorius est enterré dans Saint Pierre de Rome :

> « Mgr Fellay indiquait donc, nous l'avons lu, : « *L'histoire nous apprend que le Corps Mystique, rarement, très rarement, peut avoir mal à la Tête, celle qui est visible, à savoir le Pape car la tête invisible, le Christ, est parfaite et toujours en santé.* » Boniface VIII enseigne pourtant dans la Bulle *Unam Sanctam* : *"L'Église une et unique n'a qu'un seul corps, une seule tête, non pas deux têtes comme pour un monstre, à savoir le Christ et le Vicaire du Christ, Pierre et le successeur de Pierre …* [2]
>
> Cette création de deux têtes dans l'Église c'est l'opposition, classique, de tous les hérétiques et de tous les schismatiques, entre N. S. Jésus-Christ et Son Vicaire (…)
>
> Deuxième point, Mgr Fellay affirme : « *Le Pape Honorius favorisa l'hérésie à tel point qu'après sa mort, sous le pontificat de Léon II, Honorius sera jugé, condamné, ses restes exhumés, brûlés et jetés dans le Tibre* ». Là, on en est à la propagande révolutionnaire de Voltaire et des Encyclopédistes. **Le Pape Honorius est tranquillement enterré dans St Pierre de Rome depuis sa mort**. Ses restes n'ont jamais été exhumés, n'ont jamais été brulés ni jetés dans le Tibre. **C'est de la calomnie pure**, sans envergure, débile. Elle ne peut même pas être objet d'une contestation argumentée vu son néant absolu de fondement. Mgr Fellay serait d'ailleurs bien en mal de nous en communiquer le moindre début d'élément historique.

Et le fidèle compétent écrivit à Mgr Fellay :

> *Selon le rapporteur, vous avez repris, au titre de l'Histoire de l'Église, comme arguments en faveur de la faillibilité possible du Saint Siège, la chute de St Pierre, l'opposition de St Paul à Antioche, l'excommunication de St Athanase par le Pape Libère et la condamnation du Pape Honorius.*
>
> *« **Ces faits historiques ont été remis en circulation, par le clan hostile à l'infaillibilité pontificale, durant la préparation du Concile Vatican I**. Le Pape Pie IX et le concile n'en ont pas tenu compte, puisque le dogme de l'infaillibilité a été proclamé. Mais ces arguments avaient été combattu et réduits à néant par les partisans de l'infaillibilité, sous l'impulsion de Mgr Duchesne [lapsus calami : en réalité il s'agit de Mgr Deschamps Archevêque de Malines, Duchesne est un moderniste adversaire venimeux de l'infaillibilité], l'adversaire de Dupanloup et Dom Guéranger, abbé de Solesmes.*
>
> *« Voici leurs arguments :*
>
> *« 1. **St Pierre n'était pas encore Pape, lors de son apostasie, dans la nuit du jeudi au vendredi saint.***
>
> *« 2. St Pierre et St Paul se sont livrés à un jeu de rôle, dans cette prétendue opposition, ainsi que le démontrent St Jean Chrysostome et St Jérôme, comme le soutien également St Augustin, après avoir commencé par critiquer ce point de vue.*
>
> *« 3. **Le Pape St Libère n'a jamais excommunié St Athanase ainsi que le démontrent de nombreux historiens dont Darras** (Hist. De l'Église t. IX, p. 512, n° 42) Berchillion (Dissertation sur la prétendue chute du Pape Libère). Mise en circulation par l'arien Philostorgue, cette calomnie prétend reposer sur une lettre de St Hilaire et une de St Jérôme, dont on a démontré qu'elles étaient des faux.*
>
> *« 4. **La question du Pape Honorius repose sur sa réponse au monothéiste Sergius. Le Pape a été lavé de tout soupçon d'hérésie par son, successeur, le Pape Jean IV, dans une lettre adressée à***

[1] http://catholicapedia.info/?p=491
[2] Boniface VIII, Bulle *Unam Sanctam,* 18 nov. 1302, Denzinger Bannwart 1908, n° 468.

Constantin III. Le texte de cette lettre se trouve dans le Dic. De théologie catholique au mot Honorius col. 108.

« Il m'apparaît tout à fait indigne de votre excellence de se borner à diffuser ce que tout le monde colporte aujourd'hui sans preuve. *Aussi je sollicite, l'erreur étant humaine, une étude personnelle de votre part sur ce sujet.*

Et dans sa réponse au fidèle, Mgr Fellay persévérant dans son ignorance et ses erreurs, avec arrogance et mépris envers le fidèle compétent, il fallut que le fidèle compétent réfute en fond en comble les faux arguments du Supérieur de la FSSPX, en lui écrivant :

> Je ne m'étendrai pas sur l'excommunication de St Athanase. La lettre *Studens paci* citée dans le Denzinger *post-conciliaire* est un ***faux***. Le fait que la secte de faussaires – capables de rédiger la TOB et de réhabiliter Luther –, escrocs notoires, se bornent à affirmer péremptoirement que « *l'authenticité de ces lettres … ont été autrefois mise en doute, à tort* » (p. 46) n'y change rien. Cette lettre du Pape Libère, tous les auteurs, auxquels nous nous référons ci-dessous, ont prouvé qu'il s'agissait d'un faux[3]. Cette lettre du Pape Saint Libère est ***inexistante*** pour *tous* les hagiographes de St Athanase à commencer par les Bollandistes. Bossuet lui-même, dont on ne peut contester l'érudition et qui avait un intérêt puissant à défendre l'authenticité de cette lettre dans sa défense du gallicanisme, la raya de ses œuvres comme le prouve l'abbé Rochbacher[4]. Le constat est accablant : l'excommunication de St Athanase est un **MYTHE** fondé sur des faux rédigés par des ariens et réfutés il y a plus de trois siècles !

Concernant le Pape Honorius, personne plus que le Père Gratry n'a accumulé les arguments et les documents contre ce Pape dans sa *Première lettre à Mgr Deschamps*[5]. De l'accumulation gigantesque de cet ennemi venimeux du Saint Siège contre le Pape Honorius il ne reste *rien* après ce qu'en ont écrit : l'abbé Rochbacher, dans son *Histoire de l'Église* éd. 1849 t. 10 ; l'abbé Darras dans son *Histoire de l'Église* t. 19 ; Mgr Fèvre dans son *Histoire apologétique de la Papauté* t. III ; Dom Guéranger dans *Défense de l'Église Romaine contre les accusations du Père Gratry, De la monarchie Pontificale, Réponses aux dernières objections contre le définition de l'infaillibilité du pontife romain* et *De la définition de l'infaillibilité papale* ; Mgr de Ségur dans *Le Souverain pontife, Le Dogme de l'infaillibilité* et l'article de *l'Univers* du 1er mai 1872 ; l'abbé Constant dans *Honorius a-t-il été Monothélite* ? ; Joseph de Maistre dans *Du Pape* et *De l'église gallicane* ; et, concernant les débats violents sur cette question durant le concile Vatican I, Louis Veuillot dans *Rome pendant le Concile*. Chacun de ces auteurs, tous défenseurs émérites de l'Église contre la Révolution contemporaine, n'ont en face d'eux que des catholiques libéraux allant chercher les arguments de leur partialité chez des hérétiques. **Par conséquent, et quelle que soit ce que l'on peut trouver dans le DTC, la question d'une éventuelle profession de l'erreur par Honorius est réglée**. Et il n'en reste *rien,* non pas seulement, comme vous l'affirmez, concernant le dogme de l'infaillibilité de l'enseignement *ex cathedra* des Papes, mais même en ce qui concerne l'enseignement pur et simple, l'enseignement *ordinaire,* du Pape Honorius.

Et le fidèle conclut, en mettant en cause la fausse ecclésiologie et la fausse doctrine de l'infaillibilité enseignée par Mgr Fellay :

> Dans cette exacte mesure, la prétendue chute du Pape Honorius, et même sa condamnation, sont absolument sans objet puisque tous, y compris les opposants les plus acharnés du Saint Siège, sont obligés de reconnaître que le Pape Honorius ***n'a pas, n'a jamais*** enseigné la moindre chose contredisant la doctrine catholique. C'est la conclusion péremptoire de Dom Guéranger. Cette accusation portée par le Pape Léon II – replacée dans son exacte portée, à savoir de *ne pas avoir condamné un point, non encore dogmatique à l'époque, dans une lettre privée d'un Souverain Pontife à un seul évêque* – ne peut en aucun cas être considérée comme un « précédent » à l'actuel enseignement constant de l'hérésie dans des Encycliques et des Actes d'un Concile Œcuménique.

Comment donc le chapitre général de juillet 2006 de la FSSPX a-t-il pu réélire un pareil ignorant à la tête de la FSSPX ?

---

[3] Cf. en particulier l'abbé Darras, op. cît. t. 9 p. 592 et s.
[4] *Histoire universelle de l'Église catholique,* de l'abbé Rohrbacher, liv. 33, t. VI, p. 414 (édition 1843)
[5] Cf. *Histoire apologétique de la Papauté*. Mgr Fèvre. t. III, p.448 et s.

Cette ignorance sur des sujets théologiques et historiques cruciaux, met désormais en péril la survie de l'œuvre Sacerdotale de Mgr Lefebvre.

Seize ans après sa première élection, et quatre ans après sa ré-élection, le maintien de Mgr Fellay à la tête de la FSSPX pose désormais la question de sa compétence et de son aptitude à diriger la Fraternité et de l'engager dans le processus mortel des « pourparlers » avec la Rome apostate, maçonnique et mondialiste.

Au train où avance le processus de ralliement à la Rome des « antichrists », ainsi que la chienlit dans la FSSPX, l'abbé Celier étant préfacé et édité par un franc-maçon militant de la G⁂L⁂F⁂, l'ignorance théologique et historique de Mgr Fellay apparaît désormais comme dirimante.

Qui prendra l'initiative d'organiser la déposition de Mgr Fellay (et de toute la petite camarilla d'infiltrés qui l'entoure), avant qu'il n'ait remis l'œuvre de Mgr Lefebvre entre les mains du super-moderniste Benoît XVI ?

Continuons le bon combat

La Rédaction de *Virgo-Maria*

© 2010 virgo-maria.org

Texte publié par le blog Catholicapedia[6]

Dans une conférence tenue par Mgr Fellay en avril 2008 au Gabon[7], celui-ci affirmait sous le titre « *L'Histoire de l'Église nous renseigne* » ce qui suit :

> « *L'histoire nous apprend que le Corps Mystique, rarement, très rarement, peut avoir mal à la Tête, celle qui est visible, à savoir le Pape car la tête invisible, le Christ, est parfaite et toujours en santé.* ***Ainsi dès les débuts, St Pierre, premier Pape, a failli en reniant le Christ.***
> *Plus tard St Paul s'opposera vigoureusement à la décision de Saint Pierre d'imposer le fardeau du Mosaïsme aux chrétiens venus du paganisme.*
> *Au temps de l'arianisme,* ***le Pape Libère signera une profession de foi semi arienne****. Il excommuniera St Athanase d'Alexandrie, fidèle au Credo catholique, lequel avait continué de sacrer des évêques catholiques, malgré le Pape.*
> ***Le Pape Honorius favorisa l'hérésie à tel point qu'après sa mort, sous le pontificat de Léon II, Honorius sera jugé, condamné, ses restes exhumés, brûlés et jetés dans le Tibre.***
> *Ces quelques faits de l'Histoire antique de l'Église disent assez que la Tête, le Pape, peut se tromper.* »

Un de nos correspondants vient de nous adresser un échange de courrier qu'il a eu avec Mgr Fellay à se sujet, et ses réflexions quant à l'incompétence doctrinale de celui-ci au moment où vont s'ouvrir les « discutions doctrinales »[8] avec la secte Conciliaire dans le but de convertir celle-ci à l'Église Catholique. La FSSPX prétend être l'Église catholique et surtout l'Église ENSEIGNANTE :

> Mon propos n'aura pas pour but de dire ou d'inciter les catholiques à se détourner de la FSSPX en tant que dispensatrice des sacrements. Il est certain que les sacrements ont été changés, qu'ils ont été pervertis, le plus souvent dans la matière et la forme, par les Révolutionnaires qui ont fait avec Vatican II « 1789 dans l'Église » comme le disait le F. M. prétendu cardinal, Suenens.

---

[6] http://catholicapedia.info/?p=491

[7] *Compte rendu de la conférence de S. E. Mgr B. Fellay, Sup. Gén. de la Frat. S. St Pie X le Vendredi 18 avril 2008 à la Mission Saint Pie X,* in *Le Saint Pie X,* voir : http://www.laportelatine.org/international/communic/presse/afrique/2008/gabonLSP/LSP165.pdf

[8] Rome a annoncé, le 8 juillet, la publication d'un *Motu Proprio* de Ratzinger-Benoît XVI (signé du 2 juillet) intitulé *Ecclesiae Unitatem*, réorganisant la Commission pontificale *Ecclesia Dei* à ce sujet. Voir : http://212.77.1.245/news_services/press/vis/dinamiche/d1_fr htm

Ce dont il s'agit ici, c'est de démontrer que la FSSPX n'est pas l'Église catholique et surtout qu'elle n'est pas l'Église ENSEIGNANTE comme elle le prétend. Ce que je dis ici, et ce à quoi non seulement j'incite, mais j'incite instamment, c'est donc de **se détourner absolument de l'ENSEIGNEMENT de la FSSPX : qu'il s'agisse des sermons, des retraites, des conférences, des cercles, et surtout des écoles, des universités et des ordres religieux, ils sont à fuir. L'enseignement de la FSSPX est à fuir et le milieu social qui s'est créé autour d'elle est à fuir. La FSSPX n'est pas l'Église, elle n'est pas l'Église enseignante, car « l'Église c'est le Pape », disait Mgr de Ségur.**

Que la FSSPX s'auto attribue un rôle d'Église Enseignante « de suppléance » ce n'est pas douteux : « *Pourquoi, les uns et les autres, avons-nous été attirés par cette Fraternité St Pie X… ?* », demandait récemment de Cacqueray. « *Pourquoi avoir choisi,* », déclare-t-il[9] « *pour les uns, de devenir prêtres, ... pour les autres de fréquenter ses chapelles, **pour tous de s'en remettre à son enseignement et à son action de suppléance dans la crise de l'Église ?*** » Et un autre, de la même FSSPX, nous parle le plus sérieusement du monde du « *ministère critique de la Fraternité Saint Pie X* »[10] !

Nous allons donc passer en revue un échange de courrier que nous avons eu ces six derniers mois avec Mgr Fellay, échange qui démontre d'abord que l'enseignement de la FSSPX est nocif, qui démontre ensuite que la FSSPX se substitue à l'enseignement ordinaire du Souverain Pontife. Cette substitution n'est pas admissible, d'abord parce que la FSSPX n'est pas le Pape et ensuite parce que son enseignement est faux. L'échange de courrier que nous allons voir démontre également et surtout que la conception de l'Église professée par la FSSPX n'est autre que celle de l'Université de Paris au temps de Ste Jeanne d'Arc.

Avant de passer à la lecture du courrier que notre correspondant envoya à Mgr Fellay, à la suite de cette conférence, examinons deux points sur lesquels notre correspondant n'est pas revenus dans ses échanges avec le supérieur de la FSSPX, mais qui ont néanmoins leur importance.

Voici les réflexions de notre correspondant (*les accentuations **gras** et <u>soulignés</u> sont de nous*) :

Y A-T-IL DEUX TÊTES DANS L'ÉGLISE ?

Mgr Fellay indiquait donc, nous l'avons lu, : « *L'histoire nous apprend que le Corps Mystique, rarement, très rarement, peut avoir mal à la Tête, celle qui est visible, à savoir le Pape car la tête invisible, le Christ, est parfaite et toujours en santé.* » Boniface VIII enseigne pourtant dans la Bulle *Unam Sanctam* : *"L'Église une et unique n'a qu'un seul corps, une seule tête, non pas deux têtes comme pour un monstre, à savoir le Christ et le Vicaire du Christ, Pierre et le successeur de Pierre ...* [11]

Cette création de deux têtes dans l'Église <u>c'est l'opposition, classique, de tous les hérétiques et de tous les schismatiques</u>, entre N. S. Jésus-Christ et Son Vicaire, Il y a dix ans déjà, nous faisions état de cette même position ainsi formulée par l'abbé du Chalard dans son livre *La tradition "excommuniée"* : *"Le Pape est le Vicaire et non le Successeur du Christ,* disait-il *et l'Église est le Corps Mystique du Christ, non le Corps Mystique du Pape. C'est pourquoi saint Jérôme écrivait au Pape Damase : "**Moi, je ne suis personne d'autre que le Christ comme premier chef** : Je suis ensuite lié par la communion à Votre Béatitude, c'est-à-dire à la chaire de Pierre, sachant que sur cette pierre est bâtie l'Église.* "[12] En d'autres termes, le devoir de suivre le Christ est indépendant de celui de suivre le Pape. <u>Je passe sur le fait que l'abbé du Chalard était contraint de fabriquer un faux pour soutenir sa position</u>, car St Jérôme disait *"Moi, ne suivant personne en premier sinon le Christ je suis lié par la communion à Votre Béatitude, c'est à dire à la chaire de Pierre. Je sais que sur cette pierre est bâtie l'Église. "*

Cette position est bien celle des hérétiques puisque Marc Sangnier, chef du Sillon condamné par St Pie X, disait : *"L'Église ce n'est pas le clergé ; ce ne sont pas les évêques, l'Église ce n'est pas le Pape ; l'Église c'est Jésus-Christ"* [13] . Un autre moderniste, G. Tyrrell, ancien jésuite excommunié par St Pie X, qui mourra comme Loisy dans l'apostasie, écrivait : "*Déférents, autant que le permet la conscience et la sincérité, vis à vis des interprètes officiels de*

---

[9] *Lettre aux amis et bienfaiteurs de la FSSPX*, n°73, novembre 2008, p. 1 et 2.
[10] Abbé Chautard, in *Le Chardonnet* n° 239 juin 2008.
[11] Boniface VIII, Bulle *Unam Sanctam*, 18 nov. 1302, Denzinger Bannwart 1908, n° 468.
[12] *La Tradition "Excommuniée"*, Juin 1989, p, 22.
[13] E. Barbier, *Histoire du Catholicisme libéral*, t. IV, p. 331.

la pensée de l'Église, nous devons cependant interpréter leurs interprétations d'après la règle plus haute et suprême de la vérité catholique, c'est à dire la pensée du Christ".

"*Cet appel, du Pape au Christ,* commentait l'abbé Lebreton dans une étude sur le modernisme, *est trop évidemment protestant pour ne point choquer un catholique : confiant aux promesses du Christ et soumis à ses ordres, il sait qu'en écoutant l'enseignement du Pape, il écoute l'enseignement du Christ, et qu'en méprisant l'enseignement du Pape, il mépriserait l'enseignement du Christ ; il sait que le chrétien n'est pas enseigné de Dieu individuellement et dans le silence de sa conscience, mais collectivement par le Magistère de l'Église. Mais ce qu'il faut remarquer surtout, c'est que la thèse protestante, qui se manifeste ici avec tant d'évidence, est la conséquence inéluctable de tout le système : si la révélation est communiquée immédiatement à chaque âme... il n'y a plus de place pour l'autorité dogmatique infaillible."* [14]

VOLTAIRE ET LES ENCYCLOPÉDISTES À LA RESCOUSSE.

Deuxième point, Mgr Fellay affirme : « *Le Pape Honorius favorisa l'hérésie à tel point qu'après sa mort, sous le pontificat de Léon II, Honorius sera jugé, condamné, ses restes exhumés, brûlés et jetés dans le Tibre* ». Là, on en est à la propagande révolutionnaire de Voltaire et des Encyclopédistes. **Le Pape Honorius est tranquillement enterré dans St Pierre de Rome depuis sa mort**. Ses restes n'ont jamais été exhumés, n'ont jamais été brulés ni jetés dans le Tibre. **C'est de la calomnie pure**, sans envergure, débile. Elle ne peut même pas être objet d'une contestation argumentée vu son néant absolu de fondement. Mgr Fellay serait d'ailleurs bien en mal de nous en communiquer le moindre début d'élément historique.

Il faut donc se détourner de l'enseignement – non des sacrements, – mais de l'ENSEIGNEMENT de la FSSPX. **Cet enseignement est faux**. Il détruit les fondements de l'Église, il détruit surtout tout principe de relèvement de l'Église. On connaît la rengaine de la FSSPX : « *S'il n y a plus de Pape, il* n'y *a plus de cardinaux, donc Roncalli, Montini, Wojtyla et Ratzinger sont Papes, sinon on ne peut plus faire de* Pape » ! À cette affirmation naturaliste on doit opposer la question de savoir « un Pape pour quoi faire » ? « Avoir des cardinaux pour faire un Pape qui sert à quoi ? » À écrire des Encycliques auxquelles on ne croit pas ? À canoniser des Saints que l'on n'honore pas ? À commander dans les mœurs et la discipline sans qu'on lui obéisse ?

Mgr Fellay et la FSSPX vous répondront que le Pape est infaillible dans son enseignement extraordinaire. **Mais à ce compte là le Pape est réduit à gouverner l'Église à coup de dogmes** : un dogme pour condamner la liberté religieuse, un dogme pour condamner Vatican II ou plusieurs dogmes pour condamner tout ce qui n'y est pas traditionaliste, un dogme contre l'œcuménisme avec les fausses religions, un dogme pour condamner Assise, un dogme pour condamner la célébration de la Hanouka au Vatican ou plusieurs autres pour condamner les prières publiques dans les mosquées ou tes synagogues, un dogme pour ou contre la validité des nouveaux sacres épiscopaux et celle des nouvelles ordinations sacerdotales ; mais aussi un dogme contre la nouvelle messe, un dogme pour remettre les autels à l'endroit, un dogme pour condamner l'usage du vernaculaire et pour remettre en usage le grégorien, un dogme pour la prière du Vendredi Saint, etc. etc. ...

Revenons donc à notre polémique avec Mr Fellay.

NOTRE PREMIÈRE LETTRE À MGR FELLAY, LE 29 SEPTEMBRE 2008 :

« Excellence,

« Un de mes amis m'a fait parvenir photocopie de la recension, publiée par Le Saint Pie, de la conférence que vous avez prononcée, le 18 avril dernier [2008J à la mission St Pie X du Gabon. Selon le rapporteur, vous avez repris, au titre de l'Histoire de l'Église, comme arguments en faveur de la faillibilité possible du Saint Siège, la chute de St Pierre, l'opposition de St Paul à Antioche, l'excommunication de St Athanase par le Pape Libère et la condamnation du Pape Honorius.

*« **Ces faits historiques ont été remis en circulation, par le clan hostile à l'infaillibilité pontificale, durant la préparation du Concile Vatican I**. Le Pape Pie IX et le concile n'en ont pas tenu compte, puisque le dogme de l'infaillibilité a été proclamé. Mais ces arguments avaient été combattu et réduits à néant par les partisans de l'infaillibilité, sous l'impulsion de Mgr Duchesne [lapsus calami : en réalité il s'agit de Mgr Deschamps Archevêque de Malines, Duchesne est un moderniste adversaire venimeux de l'infaillibilité], l'adversaire de Dupanloup et Dom Guéranger, abbé de Solesmes.*

« Voici leurs arguments :

[14] idem, art. *modernisme*, t. 3, col. 683-4.

« 1. ***St Pierre n'était pas encore Pape, lors de son apostasie, dans la nuit du jeudi au vendredi saint.***

« 2. St Pierre et St Paul se sont livrés à un jeu de rôle, dans cette prétendue opposition, ainsi que le démontrent St Jean Chrysostome et St Jérôme, comme le soutien également St Augustin, après avoir commencé par critiquer ce point de vue.

« 3. ***Le Pape St Libère n'a jamais excommunié St Athanase ainsi que le démontrent de nombreux historiens dont Darras*** *(Hist. De l'Église t. IX, p. 512, n° 42) Berchillion (Dissertation sur la prétendue chute du Pape Libère). Mise en circulation par l'arien Philostorgue, cette calomnie prétend reposer sur une lettre de St Hilaire et une de St Jérôme, dont on a démontré qu'elles étaient des faux.*

« 4. ***La question du Pape Honorius repose sur sa réponse au monothéiste Sergius. Le Pape a été lavé de tout soupçon d'hérésie par son, successeur, le Pape Jean IV, dans une lettre adressée à Constantin III. Le texte de cette lettre se trouve dans le Dic. De théologie catholique au mot Honorius col. 108****.*

« ***Il m'apparaît tout à fait indigne de votre excellence de se borner à diffuser ce que tout le monde colporte aujourd'hui sans preuve****. Aussi je sollicite, l'erreur étant humaine, une étude personnelle de votre part sur ce sujet.*

« Veuillez agréer, Excellence, etc.

RÉPONSE DE MGR FELLAY LE 19 DÉCEMBRE 2008 :

Cher Monsieur,

Votre lettre du 29 septembre m'est bien parvenue, veuillez me pardonner si je ne vous réponds qu'en ce jour.

En la dite courrier (sic), vous me reprochiez certains propos que j'ai tenus à Libreville à l'occasion d'une conférence le mois d'avril dernier. Vos reproches portent essentiellement sur des arguments que j'ai utilisés pour expliquer la position de la Fraternité Saint Pie X dans la crise actuelle.

Vous affirmez dans votre lettre que ces arguments ont été ceux des adversaires à l'infaillibilité pontificale à la fin du XIX° siècle, **peut-être !** Mais d'une part il reste que les faits avancés sont historiques et d'autre part, étant donné que le concile Vatican I° a bien défini les critères de l'infaillibilité pontificale, nous pouvons dire aujourd'hui que l'infaillibilité pontificale n'était pas exercée dans le cas d'Honorius, dans le cas de l'excommunication de saint Athanase et dans l'incident d'Antioche.

Pour mémoire, je me permets de vous rappeler la définition de l'infaillibilité pontificale donnée au concile Vatican I° : « Lorsque le pontife romain parle **ex cathedra**,
c'est-à-dire
1- lorsque, remplissant sa charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens,
2- il définit, en vertu de sa suprême autorité apostolique,
3- qu'une doctrine en matière de foi ou de morale
4- doit être tenue par toute l'Église,

il jouit, en vertu de l'assistance divine qui lui a été promise en la personne de saint Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que soit pourvue son Église lorsqu'elle définit la doctrine sur la foi ou la morale ; par conséquent, ces définitions du pontife romain sont irréformables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Église. » (DZ 3074, Constitution dogmatique *Pastor aeternus*)

Vous sollicitez une étude personnelle de ma part sur la question. Le temps qui m'est imparti est assez restreint, je m'en irai donc à l'essentiel, en analysant successivement le cas du pape Honorius, le cas de l'excommunication de saint Athanase et celui de l'incident d'Antioche.

1) Cas d'Honorius

Dans votre courrier, vous affirmez que le pape Honorius a été lavé de tout soupçon d'hérésie par le pape Jean IV et vous me donnez la référence du DTC correspondante.

J'aurai espéré que par honnêteté intellectuelle vous n'en soyez pas resté là, mais que vous ayez poursuivi la lecture de ce même DTC. Vous auriez ainsi appris qu'un concile (Concile de Chalcédoine) et des papes ont par la suite condamné Honorius comme ayant favorisé l'hérésie, à savoir saint Agathon, saint Léon, Léon II : « Et de la même manière Nous anathématisons les inventeurs de la nouvelle erreur, à savoir Théodore, l'évêque de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Serge, Pyrrhus ... **de même que Honorius qui n'a pas purifié cette Église apostolique, mais a tenté de subvertir la foi immaculée en une trahison impie** (texte grec : a permis que l'Église soit souillée par une trahison impie). » (DZ563)

Le DTC termine ainsi son analyse de la question d'Honorius, *Honorius I° col 129-130*

« La définition du concile du Vatican fait entrer la question d'Honorius dans une phase plus sereine. Elle ne supprimera pas, bien au contraire, les attaques des protestants de toute nuance ; le cas d'Honorius restera toujours pour eux une arme de choix contre la doctrine de l'infaillibilité pontificale ; mais entre catholiques on est d'accord pour interpréter cet incident regrettable de l'histoire de l'Église, sans porter atteinte à la souveraineté du magistère ecclésiastique incarné dans le pontife romain. Quels que soient les moyens de défense adoptés, il reste vrai que jamais, dans un document *ex cathedra*, un pape n'a erré dans la foi. La théologie affirme que ce n'est pas possible, l'histoire est heureuse de souscrire à ce jugement en déclarant que cela n'a jamais été. »

2) Cas de l'excommunication de saint Athanase
Dans votre lettre, vous remettez en cause mes Propos (sic) sur l'excommunication de saint Athanase par le pape Libère, je vous invite donc à lire attentivement la Lettre « Studens paci » aux Évêques d'Orient du pape Libère.
« Dans le souci de la paix et de la concorde entre les églises, après avoir reçu la lettre écrite par Votre Charité à l'évêque Jules de bienheureuse mémoire au sujet de la personne d'Athanase et d'autres, et suivant la tradition des prédécesseurs, j'ai envoyé en députation les presbytres de la ville de Rome, Lucius, Paul et Helianus à Alexandrie auprès d'Athanase susnommé, pour qu'il vienne à Rome afin que soit établi en sa présence à son encontre ce qui correspond à la discipline de l'Église. Je lui ai fait transmettre également par les presbytres susdits une lettre dans laquelle il était dit que, s'il ne venait pas, il devait savoir qu'il serait exclu de la communion avec l'Église romaine. À leur retour, les presbytres rapportèrent qu'il refusait de venir. Finalement je me suis conformé à la lettre de Votre Charité, que vous nous avez adressée au sujet dudit Athanase, et cette lettre que j'ai composée dans le souci de l'unanimité avec vous, doit vous faire savoir que je suis en paix avec vous tous et avec tous les évêques de l'Église, mais que **ledit Athanase est exclu de la communion avec moi, c'est-à-dire de la communion avec l'Église romaine, et de l'échange des lettres ecclésiastiques**. (DZ 138)

3) Saint Pierre repris par saint Paul.
Vous appuyant sur certains pères de l'Église, vous affirmez que l'incident d'Antioche ne s'explique que par le fait qu'il s'agirait là d'un jeu de rôle. Certains pères de l'Église ont en effet pensé que saint Paul a repris saint Pierre en simulant, croyant en cela, sauvegarder l'autorité de saint Pierre ... Mais d'autres pères, et non pas les moindres les ont réfutés : à savoir saint Augustin, saint Ambroise, saint Cyprien et saint Thomas d'Aquin. Ces saints auteurs expliquent que saint Pierre a péché véniellement en la circonstance, mais qu'il était nécessaire qu'il soit repris par saint Paul afin d'éviter un scandale plus grand.

D'autre part saint Paul lui-même est très clair. Dans son épître aux Galatiens (sic), chap II, verset 11 et suivants, il écrit qu'il a résisté à saint Pierre en face, parce que celui-ci était digne de blâme.

« Mais lorsque Céphas vint à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était digne de blâme. En effet, avant l'arrivée de certaines gens de l'entourage de Jacques, il mangeait avec les païens ; mais après leur arrivée, il s'esquiva, et se tint à l'écart, par crainte des partisans de la circoncision. Avec lui, les autres juifs usèrent aussi de dissimulation. En sorte que Barnabé lui-même s'y laissa entraîner. Pour moi, voyant qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas en présence de tous : « Si toi qui es juif, tu vis à la manière des gentils et non à la manière des juifs, comment peux-tu forcer les gentils à judaïser ? »

Voilà donc quelques lignes, qui je l'espère, vous aideront à relire ma conférence de Libreville avec de meilleures dispositions.
Vous assurant ...

NOTRE RÉPONSE DU 18 JANVIER 2009 :

Monseigneur,

Votre réponse du 19 décembre dernier nous est bien parvenue et nous vous en remercions, toutefois elle ne peut rester sans réponse de notre part, comme si elle terminait la question. Non que nous prétendions nous poser en censeurs de votre excellence, mais très simplement parce que nous ne pouvons laisser les arguments avancés sans les réfuter, dans la mesure où ils doivent l'être. **Sans doute reprocherez-vous à de simples laïques de s'aventurer sur de tels sujets**. Nous ne faisons qu'imiter, et suivre très exactement sur le terrain dont il est

question ici, d'illustres devanciers comme Joseph de Maistre ou Louis Veuillot. Ce dernier fut d'ailleurs très vigoureusement défendu par Mgr Pie, puis justifié par Sa Sainteté Pie IX dans une encyclique mémorable sur les devoirs des écrivains laïques catholiques, lorsqu'il fut attaqué et « interdit » notamment par Mgr Dupanloup.

Avant d'en venir aux arguments relatifs aux évènements passés, notamment ceux dont vous affirmez l'historicité, permettez-nous de souligner que rien, ni personne, ni ange, ni St Paul lui-même, ni une série d'antipapes, ni la pression sociale formidable du milieu traditionaliste, ne pourront contredire Pie XII dans *Humani generis* : "*Et l'on ne doit pas penser que ce qui est proposé dans les lettres Encycliques n'exige pas de soi l'assentiment, sous le prétexte que les Papes n'y exerceraient pas le pouvoir suprême de leur Magistère. C'est bien, en effet, du Magistère ordinaire que relève cet enseignement et pour ce Magistère vaut aussi la parole :* "Qui vous écoute, M'écoute ... *", et le plus souvent ce qui est proposé et* ***imposé*** *dans les Encycliques appartient depuis longtemps d'ailleurs à la doctrine catholique. Que si dans leurs Actes, les Souverains Pontifes portent à dessein un jugement sur une question jusqu'alors disputée, il apparaît donc à tous que, conformément à l'esprit et à la volonté de ces mêmes Pontifes, cette question ne peut plus être tenue pour une question libre entre les théologiens.* "

Si les Encycliques « exigent de soi l'assentiment », jamais les Papes n'ont pu y enseigner l'erreur, et aucun des prétendus exemples historiques brandis en trophée contre l'autorité du Saint Siège n'ont montré un seul Pape enseignant, dans l'exercice de ses fonctions et à toute l'Église, une quelconque hérésie condamnée. À cela s'ajoute la simple logique : si l'enseignement des Papes dans leurs Encycliques n'est pas infaillible, aucune des erreurs modernes, ni les Droits de l'homme, ni la maçonnerie, ni le communisme, ni l'américanisme, ni le Sillon, ni le modernisme, ni le nazisme, ne sont condamnés infailliblement. Les Papes pouvant se tromper dans tous et chacun des documents condamnant ces erreurs, y compris *Pascendi*, plus rien ne soutient les catholiques opposés à Vatican II, si ce n'est une question de choix personnel. Refuser l'infaillibilité des Encycliques c'est défendre implicitement, mais inéluctablement, la liberté de pensé.

Venons-en maintenant aux arguments, assurés comme historiques, qui nous sont opposés.

Concernant les reproches faits par St Paul à St Pierre, vous affirmez que « *d'autres pères, et non pas les moindres ... expliquent que saint Pierre a péché véniellement en la circonstance* », St Augustin, St Ambroise, St Cyprien et St Thomas d'Aquin. Cela est inexact, au moins pour St Augustins[15], lequel affirme en terminant sa polémique avec St Jérôme :
« *Après l'Ascension du Sauveur et la descente du St Esprit au cénacle, les cérémonies de l'ancienne loi n'étaient intrinsèquement ni bonnes, ni mauvaises. Elles avaient cessé d'être obligatoires, sans être encore réprouvées ; elles étaient mortes, elles n'étaient pas encore mortifères ; en un mot, elles étaient devenues choses indifférentes, dont on pouvait user dans une certaine mesure pour la conversion des juifs, de même qu'on les pouvait négliger vis-à-vis des gentils. C'est ainsi que l'apôtre St Paul, qui avait soumis Timothée à la circoncision* [après ses reproches à St Pierre, et « à cause des juifs qui étaient en ce lieu »], *ne l'imposa nullement à Tite, son autre disciple.* »[16]

Nous ne contestons pas que d'autres Pères et Docteurs aient pu exprimer un autre avis que celui de St Jérôme et St Jean Chrysostome. Cet avis – délibérément occulté aujourd'hui – montre simplement que l'épître aux Galates ne peut trancher définitivement, comme on le fait, la question en faveur de la faillibilité de l'enseignement ordinaire des Souverains Pontifes. Cette faillibilité de l'enseignement ordinaire de St Pierre et de ses successeurs n'est en effet aucunement en question ici. Car jamais aucun Père de l'Église ni aucun Docteur n'a prétendu que ce que St Paul reprochait à St Pierre fut un enseignement, ni que cet enseignement fut proposé à toute l'Église comme une Encyclique ou une Déclaration Conciliaire, et encore moins que St Pierre ait enseigné une hérésie, trois éléments parfaitement remplis par nombre de documents des quatre derniers occupants du St Siège. Le parallèle n'est donc pas possible.

Je ne m'étendrai pas sur l'excommunication de St Athanase. La lettre *Studens paci* citée dans le Denzinger *post-conciliaire* est un ***faux***. Le fait que la secte de faussaires – capables de rédiger la TOB et de réhabiliter Luther –, escrocs notoires, se bornent à affirmer péremptoirement que « *l'authenticité de ces lettres ... ont été autrefois mise en doute, à tort* » (p. 46) n'y change rien. Cette lettre du Pape Libère, tous les auteurs, auxquels nous nous référons ci-dessous, ont prouvé qu'il s'agissait d'un faux[17]. Cette lettre du Pape Saint Libère est ***inexistante*** pour *tous* les hagiographes de St Athanase à commencer par les Bollandistes. Bossuet lui-même, dont on ne peut contester l'érudition et qui avait un intérêt puissant à défendre l'authenticité de cette lettre dans sa défense du gallicanisme,

[15] Argument déjà énoncé dans notre lettre du 18 09 2008, qui semble avoir échappé à l'attention de Mgr Fellay.
[16] Cité par l'abbé Darras, *Histoire de l'Église*, t. 12 p. 215.
[17] Cf. en particulier l'abbé Darras, op. cît. t. 9 p. 592 et s.

la raya de ses œuvres comme le prouve l'abbé Rochbacher[18]. Le constat est accablant : l'excommunication de St Athanase est un **MYTHE** fondé sur des faux rédigés par des ariens et réfutés il y a plus de trois siècles !

Ce genre de falsifications, combien n'en a-t-on pas vu ? Le catéchisme de St Pie X lui-même qui disait « *Le Pape seulement est infaillible lorsque, en sa qualité de Pasteur, etc.* » n'a-t-il pas été remplacé dans la traduction de Madiran par « *Le Pape est infaillible seulement lorsque … »* ?

Concernant le Pape Honorius, personne plus que le Père Gratry n'a accumulé les arguments et les documents contre ce Pape dans sa *Première lettre à Mgr Deschamps*[19]. De l'accumulation gigantesque de cet ennemi venimeux du Saint Siège contre le Pape Honorius il reste *rien* après ce qu'en ont écrit : l'abbé Rochbacher, dans son *Histoire de l'Église* éd. 1849 t. 10 ; l'abbé Darras dans son *Histoire de l'Église* t. 19 ; Mgr Fèvre dans son *Histoire apologétique de la Papauté* t. III ; Dom Guéranger dans *Défense de l'Église Romaine contre les accusations du Père Gratry, De la monarchie Pontificale, Réponses aux dernières objections contre le définition de l'infaillibilité du pontife romain* et *De la définition de l'infaillibilité papale* ; Mgr de Ségur dans *Le Souverain pontife, Le Dogme de l'infaillibilité* et l'article de *l'Univers* du 1er mai 1872 ; l'abbé Constant dans *Honorius a-t-il été Monothélite* ? ; Joseph de Maistre dans *Du Pape* et *De l'église gallicane* ; et, concernant les débats violents sur cette question durant le concile Vatican I, Louis Veuillot dans *Rome pendant le Concile.* Chacun de ces auteurs, tous défenseurs émérites de l'Église contre la Révolution contemporaine, n'ont en face d'eux que des catholiques libéraux allant chercher les arguments de leur partialité chez des hérétiques. **Par conséquent, et quelle que soit ce que l'on peut trouver dans le DTC, la question d'une éventuelle profession de l'erreur par Honorius est réglée**. Et il n'en reste *rien*, non pas seulement, comme vous l'affirmez, concernant le dogme de l'infaillibilité de l'enseignement *ex cathedra* des Papes, mais même en ce qui concerne l'enseignement pur et simple, l'enseignement *ordinaire*, du Pape Honorius.

Vous invoquez le Concile de Chalcédoine qui l'aurait condamné. Les actes de ce Concile contenant cette condamnation n'ont jamais été approuvés par un Pape. **Ils sont donc nuls**. Vous citez ensuite la traduction du Denzinger *post-conciliaire* de la lettre du Pape Léon II. Permettez-nous d'invoquer celle, donnée par *tous* les auteurs auxquels nous nous référons : « *Honorius ne s'est pas efforcé de purifier l'Église apostolique par l'enseignement de la tradition des apôtres, il a laissé passer l'impur et hypocrite trahison qui a souillé la foi immaculée* ». Entre « *ne pas s'efforcer* de *purifier l'Église, laisser passer l'impur et hypocrite trahison* » et « *tenter de subvertir la foi immaculée en une trahison impie* » comme le prétendent les modernistes, il y a un abîme !

Mais placer le débat qui nous oppose sur cette condamnation du Pape Honorius c'est déplacer le problème. Le fond de la question n'est pas tant cette condamnation pour grave qu'elle soit, que de savoir si, oui ou non, le Pape Honorius, Souverain Pontife de l'Église Romaine, a enseigné l'erreur. Car la polémique créée contre ce Pape (à commencer par l'hérétique Quesnel) et, à travers lui, contre la soumission envers le Saint Siège, **consiste à dire que le Souverain Pontife a pu et peut errer dans son enseignement ordinaire à toute l'Église**.

Dans cette exacte mesure, la prétendue chute du Pape Honorius, et même sa condamnation, sont absolument sans objet puisque tous, y compris les opposants les plus acharnés du Saint Siège, sont obligés de reconnaître que le Pape Honorius ***n'a pas, n'a jamais*** enseigné la moindre chose contredisant la doctrine catholique. C'est la conclusion péremptoire de Dom Guéranger. Cette accusation portée par le Pape Léon II – replacée dans son exacte portée, à savoir de *ne pas avoir condamné un point, non encore dogmatique à l'époque, dans une lettre privée d'un Souverain Pontife à un seul évêque* – ne peut en aucun cas être considérée comme un « précédent » à l'actuel enseignement constant de l'hérésie dans des Encycliques et des Actes d'un Concile Œcuménique.

Établir un quelconque parallèle entre l'éventuelle faute de St Pierre ou la non condamnation du patriarche Sergius par le Pape Honorius avec la situation actuelle de constante promotion par Roncalli, Montini, Wojtyla et Ratzinger d'hérésies condamnées comme telles, est invraisemblablement abusif ! *Mater et Magistra, Dignitatis humanae,* les multiples Encycliques explicitement hérétiques de Wojtyla et Ratzinger, sans parler d'Assise, des célébrations de la Hanouka talmudique au Vatican ou des 'prières' dans les mosquées et autres bénédictions réclamées à des rabbins ou à des pontifes d'autres religions diaboliques par des « Souverains Pontifes », n'ont aucune commune mesure avec les reproches faits à St Pierre ou à un Pape Honorius. Ces derniers n'ont *jamais* enseigné d'hérésies, ni *ex cathedra* ni dans leur enseignement ordinaire à toute l'Église. **Non, Monseigneur, il n'y a dans l'histoire des Souverains Pontifes aucun précédent à la situation de guerre organisée contre l'Église Catholique par ceux que Mgr Lefebvre appelait des « anti-christs occupants le Siège de Pierre » !**

[18] *Histoire universelle de l'Église catholique,* de l'abbé Rohrbacher, liv. 33, t. VI, p. 414 (édition 1843)
[19] Cf. *Histoire apologétique de la Papauté*. Mgr Fèvre. t. III, p.448 et s.

Daigne Votre Excellence...

LA « FIN DE NON RECEVOIR » DU SECRÉTARIAT DE MGR FELLAY DU 16 FÉVRIER 2009 : ...

Messieurs,

Monseigneur Fellay vous remercie pour votre lettre du 20 janvier à laquelle il m'a demandé de répondre.
Il s'est étendu longuement sur la question dans sa réponse à votre lettre précédente. Votre position n'est pas celle de Monseigneur Lefebvre et ne sera jamais la nôtre ; l'extrait ci-joint de son homélie prononcé le 26 février 1983 à Zaitzkofen vous éclairera peut-être.
Je vous assure ...

Yann Volanthen

Doit-on aller à Rome ?
Extrait de l'homélie prononcée par Mgr Lefebvre à Zaitzkofen le 26 février 1983

« Pour ma part, il m'a toujours semblé, en nous appuyant sur la sainte et fidèle Tradition de l'Église, que c'était mon devoir d'aller à Rome, de protester et de tout faire pour que le retour à la Tradition arrive un jour ? Alors certains membres aussi, quelquefois, de la Fraternité-hélas, ont estimé qu'il ne fallait plus aller à Rome, qu'il ne fallait plus avoir de contacts avec ceux, qui actuellement se dirigent vers l'erreur, qu'il fallait abandonner tous ceux qui ont adopté le concile Vatican II et ses conséquences, et par conséquent, puisque la Fraternité continuait à avoir des contacts avec Rome et avec le Pape, ils ont préféré quitter la Fraternité.
Eh bien mes chers frères ça n'a jamais été ce que la Fraternité a fait, ni jamais l'exemple que j'ai cru devoir donner. Au contraire, je ne cesse d'aller à Rome, je continue d'aller à Rome et je continue d'avoir des contacts avec le cardinal Ratzinger, que vous connaissez bien, dans le but de faire revenir Rome à la Tradition.
Si je considérais qu'il n'y a plus de pape, pourquoi aller à Rome ? Mais alors comment espérer faire revenir l'Église à sa sainte Tradition ?
Car c'est le pape qui doit faire revenir l'Église à la Tradition, c'est lui qui a la responsabilité et si aujourd'hui hélas il se laisse entraîner dans ces erreurs de Vatican II, ce n'est pas une raison pour l'abandonner, bien au contraire ! Il faut faire tous nos efforts pour le faire réfléchir sur la gravité de la situation, le faire revenir à la Tradition et lui demander de faire revenir l'Église dans le chemin qu'elle a poursuivi pendant vingt siècles.
Certains me diront sans doute, ceux qui nous quittent de cette manière : « C'est inutile, vous perdez votre temps ». C'est qu'ils n'ont pas confiance en Dieu ; Dieu peut tout. Humainement parlant c'est vrai, c'est décevant, mais le Bon Dieu peut tout et la prière peut tout obtenir. Et c'est pourquoi nous devons doublement prier pour le pape, pour que le bon Dieu l'éclaire, pour qu'il ouvre enfin les yeux, pour qu'il voit les désastres qui se répandent dans l'Église, pour qu'enfin les séminaires se remplissent à l'image des nôtres pour de nouveau faire des prêtres qui célèbrent la véritable messe et chantent la gloire du bon Dieu comme Notre Seigneur l'a fait sur la croix, et continuent le sacrifice de la croix. Voilà pourquoi je vais à Rome, voilà ce qu'est la Fraternité mes chers amis. »

On pourrait penser que cet échange de courriers est vain et sans objet. Chacun reste sur ses positions de départ. Chacun a ses arguments. Et il ne manquera pas de libéraux pour renvoyer dos à dos deux convictions personnelles.

En réalité cette fin de non recevoir du secrétariat de Mgr Fellay **démontre que la notion de l'Église enseignante que professe la Fraternité saint Pie X est celle de l'Université de Paris qui a brûlé Ste Jeanne d'Arc au nom de cette fausse notion**.

Car le secrétariat de Mgr Fellay pose clairement les choses : nous leur disons que leur position s'oppose à l'enseignement de Pie XII dans *Humani generis* ; ils nous répondent « *votre position ne sera jamais la nôtre* », parce qu'elle « *n'est pas celle de Mgr Lefebvre* ».

Autrement dit, « nous adhérons à la pensée de Mgr Lefebvre et nous rejetons l'enseignement de Pie XII. Nous préférons continuer à opposer Notre Seigneur Jésus-Christ et le Pape plutôt que de nous

soumettre à l'enseignement de Boniface VIII ; nous préférons adhérer aux mensonges des modernistes de Vatican II publiés dans le Denzinger et prétendre qu'il s'agit de vérités historiques plutôt que d'étudier ceux qui ont approfondi ces questions bien avant nous. »

En quoi cette position est celle de l'université de Paris ? D'abord en ce que, comme pour l'Université de Paris, pour la FSSPX l'autorité dans l'Église ce n'est pas l'Église enseignante mais les clercs et plus exactement un collectif de clercs. Ensuite parce que cette autorité collective est le paravent de tous les noyautages. Enfin parce que la FSSPX prétend non seulement remplacer l'Église enseignante, mais surtout enseigner l'Église enseignante en se posant comme ceux qui feront revenir le Pape à l'enseignement traditionnel de l'Église à travers des discussions doctrinales.

LA FSSPX REMPLACE L'AUTORITÉ DE L'ÉGLISE ENSEIGNANTE PAR CELLE D'UN COLLECTIF DE CLERCS.

Le recours à la position de Mgr Lefebvre est un trompe l'œil, car d'une part personne, surtout pas Mgr Lefebvre lui-même, ne peut prétendre que le fondateur de la FSSPX ai été infaillible et d'autre part parce qu'il est mort depuis 20 ans. Aussi, depuis la disparition de Mgr Lefebvre, qui dispense cet « *enseignement de la FSSPX auquel tous doivent s'en remettre dans la crise de l'Église* », comme dit de Cacqueray ? Que l'on ne nous réponde pas qu'il s'agit de Mgr Fellay. Personne ne dit que Mgr Fellay est infaillible, personne n'envisage une quelconque prépondérance entre l'enseignement de Mgr Fellay et celui de l'un des trois autres évêques ; personne même n'envisage que l'enseignement de l'un des quelconques quatre évêques de la FSSPX ait une prépondérance quelconque sur ce qu'écrit tel dominicain d'Avrillé dans *Le sel de la terre* ou tel prêtre de la FSSPX dans *Fideliter.*

Cet « *enseignement de la FSSPX auquel tous doivent s'en remettre* » est donc d'abord l'enseignement des clercs, l'abbé X ou le R P. Y. Il est manifeste d'ailleurs que tout clerc est pour eux « théologien », c'est-à-dire quelqu'un ayant autorité en matière doctrinale, et tout « théologien » est pour eux une autorité équivalente à celle d'un Pape. Exemple typique : lorsque nous invitons Mgr Fellay à consulter la lettre du Pape Jean IV sur le Pape Honorius en lui indiquant simplement que l'on trouve cette lettre dans le Dic. de Théol. Catholique, que lui répond Mgr Fellay ? « *J'aurai espéré que par honnêteté intellectuelle vous ayez poursuivi la lecture du dictionnaire de théologie catholique* ». On lui indique l'endroit où il peut trouver la lettre d'un Pape, car ce qui nous importe c'est ce qu'enseigne le Pape ; il répond : ce qui m'importe à moi, c'est l'avis du théologien de service qui réécrit l'histoire.

Cet enseignement des clercs ou « théologiens » est ensuite un enseignement *collectif*. Il s'agit d'une garantie collective de vérité. L'enseignement auquel de Cacqueray prétend que « *tous doivent s'en remettre* », **c'est un « consensus » de clercs qui s'autoproclame garant de la vérité, qui s'auto-attribue gratuitement le rôle d'Église Enseignante**. Et qu'est-ce d'autre que le rôle propre de d'Église Enseignante que ce « ministère critique » dont nous parle l'abbé Chautard dans le *Chardonnet* ? Le ministère critique n'est-il pas le propre du Souverain Pontife qui dénonce l'erreur, qui la condamne pour en prémunir les catholiques ?

À ces deux points de vue – enseignement de clercs et enseignement d'un collectif de clercs – la position de la FSSPX **rejoint très exactement celle de l'Université de Paris qui condamna Ste Jeanne d'Arc**. Cette Université avait la même prétention d'enseigner la vérité : *« L'honneur du Roi et du royaume demande que pareille question soit traité en France et à Paris ; car, à Paris, se trouvent en plus grand nombre qu'à Rome ou dans aucune autre ville de la Chrétienté, les excellents maîtres et docteurs en droit divin et en droit canonique* », déclaraient-ils[20]. Cette Université avait la même prétention d'être ceux qui dispensent l'enseignement auquel « *tous doivent s'en remettre* » lorsqu'elle répondait à Ste Jeanne d'Arc qui en appelait au jugement du Pape : *« Il faut que vous vous soumettiez à notre mère la sainte Église, et que vous teniez ce que les clercs et gens en ce connaissant ont dit et déterminé de vos dits et faits* » [21].

La FSSPX comme l'Université de Paris sont des entités collectives, des groupes de personnes. Il s'agit de groupes sans chefs déterminés ou en tout cas sans aucune autorité doctrinale déterminante identifiée. L'enseignement auquel, selon de Cacqueray, « *tous doivent s'en remettre* », est en réalité un consensus moyen et anonyme d'individus qui se donnent à eux-mêmes leurs titres d'autorité doctrinale.

Il est évident qu'une telle situation est le terrain idéal pour un pouvoir occulte pour diriger l'opinion et imposer l'erreur. Virion rapporte d'ailleurs que les principaux acteurs de l'Université de Paris, comme ceux du Concile de Bâle, était de simples clercs à peine bacheliers dont les opinions furent imposées avec les mêmes

[20] Du Boullay, V, p. 375, cité par le R. P. Ayroles, *Idem.* p. 31.
[21] Procès, I, p. 445, cité par Je R. P. Ayroles dans *L'université de Paris au temps de Jeanne d'Arc et la cause de sa haine contre la libératrice*, p. 30.

méthodes que celles utilisées à la Constituante révolutionnaire : il s'agit de la direction occulte par des noyaux dirigeants de groupes réducteurs.

La situation de la FSSPX est exactement celle-là. Il s'agit, au niveau doctrinal, d'un collectif se rangeant derrière un consensus fabriqué de toute pièce par des média *(Fideliter, Le Sel de la Terre, Le Chardonnet,* etc.). Il règne dans ces media la plus complète des libertés de pensée et d'expression. Le milieu « traditionaliste », et les prêtres qui le desservent, sont dirigés par ce consensus où l'infiltration marranes est absolument libre de faire tout admettre ou presque.

Le milieu « traditionaliste », et plus spécialement les clercs, n'ont d' ailleurs aucune idée de ce qu'est cette guerre révolutionnaire menée par la Révolution contre l'Église. Mgr Tissier de Mallerais, interrogé par un fidèle au cours d'une conférence donnée à Mantes il y a deux ou trois ans sur la question du rôle de la Maçonnerie à propos de Vatican II, **a répondu** : « *cela n'a jamais été prouvé* ». Que dit d'ailleurs Mgr Fellay dans sa lettre aux *Amis et bienfaiteurs* de Pâques dernier : « *souvent cette lutte [de l'Église militante] reste au niveau spirituel ; de temps en temps, du niveau des esprits et des âmes elle descend au niveau des corps et devient visible...* ». Comme si l'action de la maçonnerie et du marranisme contre l'Église n'était pas constante, perpétuelle, comme si il ne s'agissait pas à chaque instant d'un matraquage psychologique titanesque pour faire considérer, soit l'Église, soit ce que l'on appelle les « intégristes », comme les pires ennemis de l'humanité en marche, comme ceux qui doivent se repentir d'avoir asservi le monde avec leur théocratie heureusement détruite par les Droits de l'Homme. Comme si d'ailleurs, Vatican II en était resté au niveau des âmes, comme s'il n'y avait pas eu, comme s'il n'y avait pas encore constamment, une persécution physique, comme si le vidage des couvents, l'interdiction de la messe, comme si Assise ou les JMJ n'était pas un combat visible de chaque instant.

La FSSPX est donc manifestement absolument incapable de comprendre l'action de la Révolution. Elle est donc incapable d'admettre une quelconque infiltration en son sein. Cette société cléricale est donc par conséquent perméable à toutes les infiltrations, donc à toutes les manipulations. De Cacqueray en est l'illustration actuelle, mais il a été précédé par des dizaines d'autres, de Gottlieb à Aulagnier, de Madiran à dom Gérard, de Laguérie à Grégoire Cellier.

Enfin, le rapprochement entre la conception de l'Église professée par la FSSPX et par l'Université de Paris est manifeste dans cette conviction commune que c'est aux clercs de faire revenir le Pape et donc l'Église dans le droit chemin de l'orthodoxie catholique. L'Université de Paris, on l'a vu, se considérait comme l'autorité doctrinale supérieure, y compris au Pape. Mais au fond, cette volonté de le FSSPX de « maintenir le contact avec Rome » quel en est le motif ? Certains disent et diront encore que Mgr Fellay trahit, que son but est le retour à Vatican II. C'est une affirmation gratuite. Car au contraire, Mgr Fellay, comme le faisait Mgr Lefebvre d'ailleurs, pose le principe de « discussions doctrinales » préalables. Mgr Fellay le réaffirme dans la dernière *Lettre aux amis et bienfaiteurs : « Nous comptons sur les discussions doctrinales annoncées pour tirer au clair aussi profondément que possible ces points [condamnés par la profession de foi et le serment anti-moderniste].* »

Qu'est-ce à dire sinon que les positions de la FSSPX exposées dans des « discussions doctrinales » doivent s'imposer à celui qu'ils considèrent comme le Souverain Pontife ? Que seront ces « discussions doctrinales » qui doivent tout résoudre, sinon l'exposition de la Vérité catholique par les clercs de la FSSPX à celui qu'ils considèrent comme le Chef de l'Église enseignante ? Que seront-ses discussions doctrinales, si elles aboutissent à la conversion de celui que Mgr Lefebvre appelait un « anti-Christ occupant le Siège de Pierre », sinon le renversement de tout l'ordre dans l'Église, renversement par lequel celui dont la charge propre est d'enseigner l'Église, comme le rappelle St Pie X au début de *Pascendi,* se soumet à l'enseignement de ses ouailles ?

Certes, les modernistes occupants Rome ont l'obligation grave de rejeter Vatican II et de se soumettre à l'enseignement des Papes de St Pierre à Pie XII. Certes la FSSPX, en ce qu'elle a conservé de cet enseignement, détient effectivement la Vérité. Mais ce dont il s'agit ici c'est bien de la position de la FSSPX vis-à-vis de l'Église enseignante et de la soumission des catholiques, les Évêques comme les fidèles, à l'enseignement du Pasteur suprême. Le fait même de poser la possibilité d'un retour à l'ordre par le biais de discussions doctrinales entre la FSSPX et le Pape, c'est poser le principe purement moderniste que l'Église enseignée doit gouverner l'Église enseignante. En cela la FSSPX s'oppose, ni plus ni moins que les modernistes de Vatican II, à toute la tradition de l'Église, à l'enseignement de tous les Papes et c'est pour cela d'ailleurs que c'est auprès des modernistes qu'elle va chercher les arguments de sa position vis-à-vis du St Siège, comme on l'a vu avec les citations titrées du Denzinger moderniste.

CONCLUSION

Pour conclure, à quoi peut s'en tenir le catholique voulant rester fidèle à l'Église. II n'y a plus d'organisation, et il n'y a plus d'organisation parce que – nous l'affirmons – il n'y a plus de chef, en tout cas de **chef spirituel infaillible** : il n'y a plus de Pape. Encore y en aurait-il un, d'ailleurs, comme plus personne ne croit à l'infaillibilité du Pape dans ses Encycliques, il ne servirait de fait à rien du tout, sauf à ce qu'il définisse un dogme chaque trimestre. On voit par là que refuser l'infaillibilité de l'enseignement ordinaire du Pape et le dogme de l'obéissance au Pape en matière non seulement de doctrine mais aussi de mœurs, de discipline, que nous rappelions l'année dernière, c'est condamner l'Église à rester dans la situation actuelle.

Donc, quel est le rôle du catholique, individu perdu dans la masse, sans chef, avec un environnement soit public (cf. le lynchage médiatique des « intégristes » chaque fois que c'est possible), soit occulte (le marranisme), qui empêche toute action ?

Je ne vois qu'une situation analogue à la nôtre dans le passé, c'est celle du Bon Larron. D'abord, c'est un scélérat, l'Écriture elle-même nous le dit en parlant de Notre-Seigneur : « Il a été mis au rang des scélérats ». C'est un scélérat justement puni pour ses crimes : le Bon Larron lui-même le reconnait lorsqu'il dit au mauvais larron : « *Pour nous c'est justice* ». Enfin, le Bon Larron, avant de se convertir, est un blasphémateur comme les autres. L'Évangile nous dit en effet, qu'en sortant de Jérusalem les *deux* larrons blasphémaient contre Notre Seigneur. Nous pouvons nous appliquer à nous-mêmes cette comparaison. Nous sommes tous condamnés pour nos crimes, soit publics, soit privés. Nous avons tous, plus ou moins, adhéré à ces inepties d'enseignement de l'erreur des Papes dans leurs Encycliques – nous avons donc tous, plus ou moins et à des degrés divers, « blasphémé » non contre Notre Seigneur Lui-même, mais contre son Vicaire.

Alors il nous reste une seule solution, celle adoptée par le Bon Larron : affirmer ce qui crève les yeux, c'est-à-dire que pour nous, la crise actuelle c'est JUSTICE. Premier préalable indispensable. Mais il faut ensuite affirmer que pour l'Église, pour le Vicaire de Jésus-Christ, c'est une injustice criante, les Papes sont absolument innocents du crime qu'on prétend leur imputer d'être les fauteurs de la crise actuelle par les erreurs qu'ils enseignent ou qu'ils ont enseigné[22]. Cette affirmation, ce n'est pas prétendre enseigner, et encore moins prendre la place de l'Église enseignante, c'est crier, dans l'indifférence absolue – car au Calvaire personne n'écoute le Bon Larron, il ne représente rien, sans sa croix – donc crier dans l'indifférence absolue que nous croyons en la divinité de l'Église et au miracle de sa résurrection future ; que nous croyons à l'infaillibilité de l'enseignement ordinaire des Papes, à l'obéissance qui leur est dûe, que ce soit en matière de Foi, de morale et de discipline.

C'est la seule manière de « sauver notre peau » comme le fit le Bon Larron qui, au Calvaire, était le seul, avec la Très Sainte Vierge qui opérait la co-rédemption, à avoir Foi en la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Par ailleurs, cette affirmation doit aller de pair avec une demande instante à Notre Seigneur Lui-même, c'est celle de bien vouloir nous admettre dans son Royaume lorsqu'Il y sera. Ce dont il s'agit, c'est de demander à Notre Seigneur de bien vouloir nous admettre au sein de l'Église une fois la crise finie. N'imaginons pas que cette intégration dans le Royaume de Dieu est un dû, ni même une conséquence naturelle de ce que nous vivons aujourd'hui. C'est l'objet d'une grâce surnaturelle que d'être les enfants soumis de l'Église Enseignante, de recevoir cet enseignement et d'y faire adhérer nos intelligences. Cessons donc de nous imaginer que nous allons participer à un relèvement quelconque de l'Église. C'est l'Église, ce sont le **Grand Pape** et le **Grand Monarque** qui relèveront les catholiques et les feront réintégrer l'organisation sociale, politique et religieuse dont ils sont privés aujourd'hui par leur faute. Ce n'est pas l'inverse.

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site http://www.virgo-maria.org/

Pour nous transmettre une information ou une nouvelle : **la.redaction@virgo-maria.org**

© 2010 virgo-maria.org

[22] Léon XIII et le Ralliement, Pie XI et la mise à l'index de l'Action Française.